

CRÉDITS ECTS 2		VOLUMEHoraire 24 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Dominique VERBORG	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Dominique VERBORG

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B2.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

- Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation
- Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

- Effectuer des recherches juridiques sur différents formes de supports
- Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.
- Utiliser les outils de l'informatique

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

- Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion
- Organiser son travail afin de respecter les délais

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme du cours d'Informatique de gestion, l'étudiant sera capable d'utiliser de façon complète la messagerie Outlook.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'UE Informatique de gestion (DR242, Bloc 2 Droit, Q1, 2 crédits) vise à doter l'étudiant en droit d'une maîtrise opérationnelle des outils numériques indispensables à la gestion administrative de dossiers juridiques. Elle contribue notamment aux acquis d'apprentissage terminaux liés à la communication (rendre accessible et vulgariser l'information juridique), à la mobilisation des savoir-faire propres au bachelier en droit (recherche documentaire, terminologie, outils informatiques) et à l'organisation rigoureuse du travail. Concrètement, l'étudiant apprend à utiliser de façon complète la messagerie Outlook (contacts, calendrier, envoi et gestion des messages, signature électronique, tâches, réponses automatiques, impression) ainsi que l'outil Canva, à travers des travaux semi-dirigés et des exercices progressifs.

CONTENU

Philosophie Outlook

Utilisation des fonctionnalités disponibles :

- gestion des contacts

- calendrier
- envoi de messages
- gestion de la boîte de réception
- signature électronique
- tâches
- réponses automatiques
- impression

Canva

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sans objet

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN2013 — Informatique de gestion	Supports numériques et exercices déposés sur la plateforme Moodle ; Notes de cours

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN2013 — Informatique de gestion	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ADRN2013 — Informatique de gestion	Travaux (semi-) dirigés Exercices progressifs

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage, « Informatique de gestion », qui représente donc 100% de la note finale de l'UE. Cette note est établie sur la base d'un examen sur PC, pondéré à 100% du total, organisé lors de la session de janvier (première session, Septembre-Janvier) ; en cas d'échec, l'épreuve de deuxième session reprend les mêmes modalités (examen sur PC, pondération 100%). Pour acquérir les crédits de l'UE, l'étudiant doit démontrer un niveau de maîtrise suffisant pour les compétences visées par cette activité, l'évaluation se déroulant en français. Cette note finale, unique, est intégrée au calcul du jury avec une pondération-jury de 40 points pour 2 crédits.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ADRN2013 — Informatique de gestion	Septembre - Janvier : Examens - Examen sur PC, pondération 100% Deuxième session : Examens - Examen sur PC, pondération 100% <i>L'examen sera organisé lors de la session de janvier. Règle d'évaluation spécifique de l'UE : pour acquérir les crédits relatifs à l'UE, l'étudiant doit démontrer un niveau de maîtrise suffisant pour les compétences visées au niveau des activités d'apprentissage constituant l'unité d'enseignement.</i>

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.